



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
des Nations unies

COMITE PLENIER
67^{ème} session (19 mai – 28 juin 2024)

Point 7 – Rapport de la 61ème session du sous-comité scientifique et technique

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

La France souhaite saluer les avancées enregistrées lors de la 61ème session de sous-comité scientifique et technique et remercier tout particulièrement Madame Ulpia-Elena Botezatu, de la Roumanie, pour sa conduite efficace des débats.

Ma délégation souhaite s'exprimer sur ce point d'ordre du jour afin de rappeler ses priorités sur certains points clés des délibérations qui se sont tenues en février dernier :

1. Tout d'abord, je souhaite remercier le Président du Groupe de Travail sur la Viabilité à Long Terme des Activités Spatiales, M. Umamaheswahan, représentant de l'Inde, pour le travail qu'il a conduit. La France se tient à votre disposition pour participer activement aux prochaines réunions, avec pour

objectif d'avancer collectivement sur l'identification de thématiques liées aux nouveaux enjeux soulevés par la mise en œuvre des lignes directrices existantes, tout en consacrant une part importante au renforcement de capacités des nations spatiales émergentes. A cette fin, ma délégation a fait des propositions pragmatiques tirées de son expérience, y compris concernant la coordination du trafic spatial.

2. La délégation française souhaite également saluer les premiers travaux du groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaires dans l'espace. La dynamique insufflée par son Président, M. Leopold Summerer, est positive et les réunions ont montré l'intérêt commun d'avancer sur ce sujet, notamment par une analyse de la pertinence du cadre de sûreté face aux enjeux actuels. C'est pourquoi ma délégation appelle les Etats-Membres du Comité à poursuivre leurs efforts pour promouvoir les normes de sûreté, de sécurité et de non-prolifération les plus exigeantes dans ce domaine en participant activement aux travaux de ce groupe.
3. Ma délégation se félicite qu'un consensus ait pu être obtenu pour qu'un point consacré à la préservation du ciel sombre et silencieux pour l'astronomie soit inscrit à l'ordre du jour de ce sous-comité. Ma délégation rappelle l'importance de conserver une approche scientifique, centrée sur les conséquences pour l'astronomie, lors de l'étude de ce point. La France se félicite par ailleurs de la constitution d'un « groupe des amis » de ce sujet et voit dans cette initiative une opportunité de faire progresser notre connaissance collective de ce phénomène et de ses conséquences pour les activités spatiales et de réfléchir à des solutions concrètes qui permettent de garantir un équilibre entre les intérêts de l'observation astronomique et la nécessité d'avoir des constellations qui facilitent de multiples usages de la vie courante des citoyens.

Je vous remercie de votre attention. /.

